

15^{c.}

Journal du Lot

15^{c.}

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	6 fr. 50	12 fr.	22 fr. 50
Autres départements	7 fr.	13 fr.	24 fr.

15^{c.}

COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance

Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur

M. DAROLLE, Co-Directeur — L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES (7 colonnes à la page).....	0 fr. 50
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....	0 fr. 80
RÉCLAMES 3 ^e page (— d' —).....	1 fr. 25
» 2 ^e page (— d' —).....	2 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La crise ministérielle et la solution ajournée. — Les graves responsabilités du gouvernement : M. Briand s'est suicidé ! — Les leçons du scrutin : ce sont les socialistes qui renversèrent le cabinet. — Le seul et vrai problème : sortir de la confusion : les solutions possibles.

Tous les Français auront appris avec étonnement l'ouverture d'une nouvelle crise gouvernementale. Mais là où leur surprise aura été des plus vives c'est, sans nul doute, quand ils auront vu le Président de la République s'éloigner, malgré tout, vers Lyon et M. Briand, président du Conseil déchu, s'embarquer pour Genève.

N'est-ce pas un spectacle étrange que celui d'un pays sans gouvernement officiel et qui, en des circonstances particulièrement graves, voit la solution de la crise ajournée de deux ou trois jours ?

La Foire de Lyon aurait pu s'inaugurer sans le Président de la République, dont la présence semblait tout indiquée à Paris.

Quant au voyage de M. Briand à Genève s'imposait-il absolument ? M. Briand a-t-il voulu récolter quelques suprêmes brassées de laurier pour son œuvre à Locarno, avant de s'éloigner complètement du pouvoir ?

Mais, en vérité, n'y a-t-il pas comme un symbole dans le fait d'aller cueillir, hors de nos frontières, des lauriers ?

L'avenir dira si la politique extérieure de M. Briand fut sagement inspirée...

Mais, d'ores et déjà, on peut porter un jugement sur la façon dont il a compris et rempli son rôle de chef de gouvernement dans le débat financier, qui commande toute la situation de la France.

Qu'on relise avec soin l'analyse des toutes dernières séances de la Chambre : il apparaîtra avec évidence que M. Briand n'a rien négligé pour être battu et amené à donner sa démission.

Il s'est montré, et volontairement, injuste envers des hommes qui lui avaient accordé leurs suffrages et qui s'apprêtaient à continuer leur appui.

Il a pris plaisir, dirait-on, à provoquer tour à tour telles ou telles parties de la Chambre, comme pour mieux s'assurer que celle-ci lui accorderait son congé.

Sur ce point précis, aucun doute n'est possible : M. Briand est tombé parce qu'il l'a voulu, parce qu'il a recherché la chute.

Et, du même coup, une lumière est jetée sur les événements de ces dernières semaines.

M. Briand au pouvoir n'a eu qu'un objectif : assurer le succès de sa politique locarnienne.

Cette préoccupation, on peut la tenir pour légitime.

Mais du problème financier, il n'a eu qu'un souci limité.

Il a laissé la Chambre livrée à elle-même, à ses divisions, à son impuissance, alors qu'il aurait pu, non pas lui imposer mais simplement lui donner une direction.

Il a laissé le débat financier se développer dans l'incohérence la plus complète.

Enfin, n'a-t-il pas permis lui, chef de gouvernement, que certains de ses collaborateurs, en des scrutins décisifs, s'abstinsent ou même votassent contre ?

Tout parti pris mis à part, M. Briand est responsable dans une certaine mesure du chaos actuel.

Et beaucoup pensent ainsi ; la docte et cartilliste Dépêche de Toulouse écrivait dimanche : « Dans ce qui arrive, le gouvernement lui-même a une part de responsabilité par ses attermolements et ses hésitations ». C'est absolument exact.

avant tout : M. Briand a été abandonné par la majorité du Cartel et c'est cet abandon qui a provoqué sa chute.

Au scrutin décisif de samedi matin, 238 suffrages cartillistes se sont exprimés ; 107 seulement sont allés au gouvernement (84 rad. socialistes et 23 républ. socialistes), tandis que 131 votèrent contre (30 rad. socialistes, 93 socialistes, 8 républ. socialistes).

Quant à l'opposition, — sur laquelle on a voulu faire retomber la responsabilité de la crise — 107 députés ont voté pour le gouvernement, et 98 seulement contre. En fait, donc, la majorité des opposants a soutenu le cabinet.

Les vrais responsables de l'ouverture de la crise sont les socialistes. C'est le seul parti, avec celui des communistes, qui ne se soit pas divisé pour cultiver le ministère.

Faut-il s'en étonner outre-mesure ? Depuis le jour où fut scellée avec d'autres partis de gauche, une alliance électorale, les socialistes ont poursuivi sans défaillance une méthode très nette.

Ils sont restés solidaires de cette coalition, tant que celle-ci a appliqué docilement leurs directives propres.

Mais ils n'ont jamais consenti la moindre transaction pour aboutir à un programme commun, à un programme de conciliation.

Pour les socialistes, collaboration veut dire mise en tutelle des autres partis.

On peut dire que, depuis deux ans, toutes les crises que nous avons connues, eurent leur origine dans un tiraillement entre les socialistes d'une part et les autres éléments de gauche ne pouvant se résigner à abdiquer les principes essentiels de leur politique.

La dernière crise en date n'a pas d'autre origine qu'un tel tiraillement.

Dès lors, qu'on le veuille ou non, la crise subsistera, tantôt latente tantôt aiguë, tant que la situation politique ne se sera pas éclaircie.

Mais un assainissement politique est-il possible ?

A vrai dire, trois solutions apparaissent possibles :

1^o Ou bien, la constitution d'une coalition gouvernementale d'extrême gauche, où les socialistes commanderaient absolument à leurs alliés, les radicaux-socialistes et les républicains-socialistes, avec l'appui des communistes afin de réunir une majorité parlementaire ;

2^o Ou bien, essai de large concentration républicaine, d'où seraient exclus les socialistes dont les principes collectivistes sont d'ailleurs en opposition absolue avec les principes républicains — les fameux principes de 89 trop oubliés ! — de liberté individuelle et de respect de la propriété.

3^o Ou bien, enfin, recours à la dissolution pour permettre au pays de se prononcer.

Mais, par-dessus tout, un fait commande la situation.

Ce qui importe au plus haut point c'est qu'on sorte de la confusion présente.

La confusion, c'est un ferment puissant d'anéantissement et de ruine.

Sortir de la confusion, n'importe comment, voilà la tâche la plus urgente, l'œuvre vitale à réaliser.

M. D.

INFORMATIONS

A la S. D. N.

La candidature de l'Espagne au Conseil

Les gouvernements du Guatemala, du Chili, de la Colombie, du Venezuela et ceux de Lettonie et de Bulgarie ont offert leur appui décidé à l'Espagne afin qu'un siège permanent lui soit attribué au sein du Conseil de la S. D. N. par l'Assemblée, qui a inauguré ses travaux lundi 8 mars, à Genève.

Ces diverses offres, non seulement celles qui émanent de pays américains de même race et de même langue, mais également celles qui ont été faites spontanément par d'autres gouvernements européens, ont produit une excellente impression et portent à croire que l'esprit de conciliation qui régnera nécessairement à Genève permettra de donner satisfaction aux désirs de l'Espagne, désirs qui se font si vivement sentir dans toute l'opinion publique.

La Chine demandera un siège au Conseil

La délégation de la République de Chine auprès de la S. D. N. a présenté officiellement, au nom de son gouvernement, la demande d'un siège permanent au conseil de la S. D. N.

Autriche et Tchéco-Slovaquie

Signature d'un traité de conciliation et d'arbitrage

M. Benès, ministre des affaires étrangères de Tchéco-Slovaquie, et le chancelier autrichien M. Ramek ont signé un traité de conciliation et d'arbitrage austro-tchéco-slovaque.

Les ministres ont discuté sur les questions intéressant les deux pays, et notamment sur les rapports politiques et commerciaux. M. Benès a manifesté un vif intérêt pour la situation économique de l'Autriche. De cet entretien, la conviction s'est dégagée qu'une collaboration de deux pays et une considération judiciaire de leurs besoins réciproques sont exigées par leur propre intérêt.

En Italie

D'Annunzio et le Vatican

Le Vatican a démenti le bruit suivant lequel le pape aurait l'intention de recevoir Gabriele d'Annunzio, prince de Monte-Nevo, lors de son prochain voyage à Rome. On a appris en même temps que le Sacré Collège avait mis à l'index la nouvelle pièce du poète : « Le Martyre de saint Sébastien ». L'Eglise considère cette œuvre comme sacrilège.

Le prince n'en a pas moins assisté à Milan, à la première représentation, revêtu de l'uniforme de général de l'aviation italienne, la poitrine constellée de décorations. Comme il entra dans sa loge, les spectateurs lui firent une ovation. A l'extérieur du théâtre, une foule considérable récitait des prières en signe de protestation.

En Roumanie

Une convention militaire franco-roumaine

L'Epoca annonce que l'ambassadeur de Roumanie à Paris négocierait actuellement avec le gouvernement français la conclusion d'une convention militaire semblable à celle qui existe entre la Pologne et la France.

Aux Etats-Unis

Le président Coolidge estime suffisant le budget américain de la guerre

Le président Coolidge estime que le budget de la guerre et de la marine, qui s'élève à 674 millions de dollars, est largement suffisant et qu'il n'est pas nécessaire de proposer des crédits supplémentaires spéciaux pour accroître sensiblement les forces aéronautiques dont disposent déjà l'armée et la marine.

Le président est d'avis qu'en cas d'urgence, 558.000 Américains seraient disponibles presque du jour au lendemain pour le service militaire. Les crédits prévus au budget sont suffisants pour permettre de faire face aux éventualités.

L'ambassadeur américain à Londres appelé d'urgence à Washington

L'ambassadeur des Etats-Unis à Londres, M. Alanson Houghton, a été appelé d'urgence à Washington pour conférer avec le président Coolidge sur la Société des Nations et sur l'ajournement de la conférence pour le désarmement.

Le diplomate s'est embarqué sur le President-Roosevelt, en même temps que M. Hugh Gibson, ministre des Etats-Unis à Berne, appelé à Washington dans un but identique.

Les maçons new-yorkais touchent 375 francs par jour

Depuis une semaine les ouvriers maçons de New-York étaient en grève. Le travail va reprendre à la suite d'un accord conclu avec les syndicats patrons.

Désormais, les maçons auront un salaire de 14 dollars par jour.

Ceux qui feront des heures supplémentaires toucheront 20 dollars,

Au Maroc

Les Espagnols occupent Dar-Raid

Les troupes de Tétouan poursuivent leur offensive. Une colonne a occupé Dar-Raid.

Un épais brouillard règne, rendant difficile l'action de l'artillerie et de l'aviation.

Les nouvelles reçues ultérieurement signalent que les pertes sont légères. Aucun officier n'a été blessé.

Le général Millan-Astray succombe à ses blessures

On mande de Tanger à l'agence Reuter :

Le général Millan-Astray, organisateur de la Légion étrangère espagnole, grièvement blessé vendredi, a succombé à ses blessures.

En Syrie

M. de Jouvanel juge inacceptables les conditions de paix des Druses

Les Druses, qui désirent et réclament la paix, ont fait connaître leurs conditions à M. de Jouvanel, haut commissaire français en Syrie. Ces conditions sont les suivantes :

1^o Indépendance complète de la Syrie ;

2^o Retrait du Liban à ses anciennes limites ;

3^o Retrait pur et simple des troupes françaises du territoire syrien.

M. de Jouvanel, mis en présence des conditions que lui font les délégués des Druses, a répondu à ces derniers que des conditions pareilles sont inacceptables. Désormais, par conséquent, souligne M. de Jouvanel, toutes les conversations avec les rebelles sont impossibles, et ceux-ci devront se soumettre purement et simplement.

La Commission des mandats a terminé ses travaux

La commission des mandats chargée d'examiner le rapport de la France sur la Syrie a terminé ses travaux. Elle a approuvé le mémoire qui sera envoyé à la Société des Nations.

Bien que ce rapport soit tenu secret, on estime qu'il est favorable à la puissance mandataire.

Au Pays des Soviets

Nicolas II serait dans un couvent sibérien et son fils chez un rajah hindou

Une enquête approfondie conduite depuis plusieurs années permet à la grande-duchesse Marie de Russie d'affirmer que le tsar Nicolas II est en vie. Un paysan aurait remis au grand-duc Nicolas une lettre autographe du dernier tsar, lettre datée du mois de mars 1924.

Le tsar se cacherait dans un couvent, en Sibérie.

Le grand-duc héritier lui-même ne serait pas mort et jouirait de l'hospitalité d'un maharajah hindou.

Exode russe en Pologne

La Reseczpospolita signale que, depuis quelque temps, de nombreuses familles polonaises et russes traversent quotidiennement la frontière orientale de la Pologne, fuyant la terreur rouge et la déportation en Sibérie.

En Chine

La guerre civile

La cavalerie de Moukden entrant en action, a pris Lantcheou, qu'occupait la 9^e division de Kouo-Ming-Chun. Les troupes de Feng-Yuh-Siang ont pris des mesures pour défendre Pékin, en creusant des tranchées et en installant des batteries dans la région de Tuang-Tsun.

Douze milliards de dégâts sur les chemins de fer

Les dommages causés à la ligne de chemin de fer entre Pékin et Moukden sont considérables. On estime que la réfection de trente ponts, complètement détruits, et de dix châteaux d'eau, atteindront dix millions de dollars. L'ensemble des pertes causées aux chemins de fer par la guerre civile serait de 800 millions de dollars, soit 12 milliards de francs.

L'ex-Kronprinz en Suisse

L'ex-kronprinz d'Allemagne est arrivé à Bâle, se rendant à Lucerne. D'après la Chicago Tribune, le but

de la visite de l'ex-kronprinz serait une intervention auprès de la S. D. N. en faveur de son père. Le climat de Doorn ne convient pas à l'ex-kaiser ; il voudrait donc se rendre pour quelque temps en Espagne.

M. Doumergue à Lyon

Le Président de la République a été reçu à Lyon avec un vif enthousiasme par la population.

Il a été salué par M. Herriot, maire et s'est rendu à la Préfecture où ont eu lieu les réceptions officielles.

A l'Hôtel de ville le Président a été salué par le maire M. Herriot entouré du Conseil municipal, et le soir il a présidé le banquet de la Chambre de commerce.

Dans la matinée de dimanche, le président de la République a visité la foire de Lyon et a été vivement acclamé par la foule.

Puis il s'est rendu à l'Hôtel-Dieu et a été salué par le Conseil d'administration et le personnel de cet établissement.

A 11 heures, il a assisté à la réunion des maires du Rhône, puis il a présidé le banquet qui a eu lieu à l'Hôtel de ville. Des discours ont été prononcés par le Président du Conseil général, par M. Herriot et par M. Doumergue.

Le Président de la République continua sa visite à la foire et le soir il a présidé au banquet organisé par le Comité d'organisation de la Foire.

M. Doumergue est rentré lundi matin à Paris.

La crise ministérielle

Les premières consultations de M. Doumergue

De notre correspondant parisien :

Paris, 8/3. — 12 h. 25.

M. Doumergue, rentré à Paris, s'est entretenu ce matin, tout d'abord avec M. Briand de retour de Genève.

Il a consulté ensuite les présidents de la Chambre et du Sénat jusqu'à midi.

Il reprendra ses consultations à 15 heures.

Sénat

Séance du 6 mars 1926

On vote sans discussion sur le rapport de M. Chéron, le projet portant ouverture et annulation de crédits pour l'exercice 1925.

Le projet a été réduit de plus de 100 millions grâce au travail des deux assemblées, explique M. Chéron.

Le projet est voté à l'unanimité de 279 votants.

On vote ensuite également à l'unanimité le projet voté à la Chambre relatif à l'exécution de travaux de protection immédiate de la région parisienne contre les inondations.

Sur la proposition de M. de Selves le Sénat décide de s'ajourner en laissant à son président le soin de convoquer pour le jour le plus utile.

Chambre des Députés

Séance de nuit du 6 mars 1926

Voici la fin du compte-rendu de la séance de nuit de vendredi.

L'article 52 du projet financier est relatif à l'augmentation du prix du tabac. Après discussion, le prix du paquet de tabac est fixé à 2 fr. 10.

L'article 53 vise la taxe de 0,50 0/0 sur les paiements.

M. Bedouce combat cette taxe. M. Doumergue demande à la Chambre de la voter. M. Reibel déclare qu'il votera contre l'article 53.

M. Lafont demande la disjonction de l'article 53.

M. Briand adresse un appel à la Chambre : il lui demande de voter la taxe sur les paiements.

« Vous reprochez, dit-il, au gouvernement de ne pas avoir pris position. Le gouvernement, au contraire, s'est toujours adressé à toute la Chambre pour lui demander de faire un effort indispensable dans l'intérêt du pays.

« Nous arrivons à une taxe dont je ne dis pas que ce soit une taxe admirable. On en a dit d'ailleurs beaucoup de mal. Les commerçants ne l'aiment pas ; mais déjà, d'ailleurs, on peut constater qu'avant même que les impôts soient votés, les prix montent (Applaudissements). A l'heure actuelle, nous serions peut-être un peu plus dans notre devoir en entreprenant enfin la défense des consommateurs. »

M. Briand pose la question de confiance. La demande de disjonction de l'article 53 présentée par M. Lafont est mise aux voix.

Elle est votée par 274 voix contre 221.

CHRONIQUE LOCALE

La crise ministérielle!

Le ministère est tombé sur l'article 53 du projet financier, article relatif à la taxe sur les paiements.

Malgré tous ses efforts, M. Briand n'a pas pu grouper une majorité. Socialistes, communistes et droitiers, ont fait bloc contre le Gouvernement.

Droitiers et communistes étaient dans leur rôle en combattant le Gouvernement. Les uns ni les autres ne lui demandent, ne lui doivent rien. En principe, ils ne peuvent pas soutenir un Gouvernement qui ne répond pas à leurs aspirations, à leur doctrine politique.

Il est tout naturel que ces messieurs de droite et de gauche extrême se réunissent dans un même scrutin pour faire chuter un cabinet.

Les socialistes n'ont pas vu la chose sous le même angle. Ils ont voté contre le ministère, alors que celui-ci leur avait donné suffisamment de gages de sympathie.

Donc, réactionnaires, communistes et socialistes ont fait bloc contre le cabinet de M. Briand.

Et maintenant, la crise ministérielle est ouverte. Le Gouvernement n'est plus. Les députés ne tiennent plus séance. Ils sont libres de circuler dans les couloirs du Palais Bourbon, ou d'aller passer leur journée dans les dancings.

Si, là encore, ils pouvaient apprendre à régler la danse du budget !...

Car ces messieurs ont renversé le Gouvernement ; mais ils ont saboté le budget. Non seulement, ils ont laissé le projet financier, mais ils ont abandonné, déserté le travail.

Ils avaient, cependant, du travail à faire. Ils avaient le budget à voter.

Ces jours derniers, ils ont dû recourir au vote d'un troisième douzième provisoire pour assurer des ressources au Trésor, c'est-à-dire pour permettre à l'Etat de payer les traitements des fonctionnaires et les salaires des parlementaires. Cela, ils n'ont pas manqué de le faire.

Mais, en provoquant une crise ministérielle, ils ont mis le pays dans une situation qui, si cette crise se prolonge, pourrait devenir lamentable.

Du coup, en effet, la livre qui était le 3 mars à 130 francs est montée à 134,90, samedi.

Et lundi, la livre est montée jusqu'à 136,50.

Merci, merci, messieurs ! Mais pourquoi se gêneraient-ils, ces messieurs ? En vérité, quoi qu'ils disent, quoi qu'ils fassent, ils tirent toujours profit des situations embarrassées.

Les électeurs rient, hurlent comme chats ébouillantés, contre la situation économique actuelle, et ils marchent comme des conscrits, au pas de parade, quand le jour des élections ceux qui sont les auteurs du marasme économique leur disent : « En avant ! demain sera meilleur qu'aujourd'hui. Nous le jurons. »

Ah ! les promesses des politiciens, même faites sous serment qu'est-ce que ça vaut ?

Et dire qu'elles sont souvent acceptées, comme bel et bon écu, par la majorité des électeurs !

Grand bien leur fasse : aussi bien, ces électeurs, sans doute, tirent profit de leur attitude !

Mais l'attitude de nos honorables est sur le point de provoquer, dans l'ensemble du pays, un mouvement de protestation dont ils pourront bien faire tous les frais.

Déjà, la question de la dissolution de la Chambre se pose.

On ne devrait pas se contenter de la poser : il faudrait la résoudre. Que fera le Gouvernement de demain ? Il aura tort s'il ne prend pas des mesures énergiques.

Car est-il certain de faire voter le budget, de réaliser les réformes que le pays attend ?

Non : avec cette Chambre, aucun Gouvernement n'est possible. Etait-ce, en effet, au moment où le Président de la République devait s'absenter de Paris, au moment où le Président du Conseil devait se rendre à Genève, que la crise ministérielle devait être provoquée ?

La dissolution, voilà le remède !

LOUIS BONNET.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 10.

La crise ministérielle

LES CONSULTATIONS de M. DOUMERGUE SE POURSUIVENT

M. Renaudel à l'Élysée

Le Président de la République a reçu ce matin, à 8 heures 45, M. Renaudel.

Une déclaration de M. Renaudel

M. Renaudel a déclaré, à sa sortie de l'Élysée : « J'ai dit au Président qu'une seule politique était possible : celle qui s'appuiera sur le programme socialiste et radical-socialiste. »

Le point de vue de M. Le Troquer

A 9 heures, M. Doumergue a reçu M. Le Troquer qui a déclaré qu'il avait répété au Président ce que son groupe, la Gauche Indépendante, avait décidé hier.

M. Dariac préconise un cabinet de concentration...

M. Dariac a été reçu ensuite. Il a déclaré en sortant : « Il faut, à l'heure actuelle un gouvernement de salut public, un cabinet de concentration formé en dehors des partis de Révolution. » Dans la Chambre actuelle, ajouta M. Dariac, il y a les éléments d'une majorité pour cette concentration qui s'est dégagée lors du dernier vote. »

....et désigne M. Briand pour constituer ce cabinet

En terminant, M. Dariac a déclaré : « Il n'y a que M. Briand qui soit susceptible de former un tel cabinet. » Sa présence à Genève est indispensable. »

Les derniers entretiens de la matinée

A 9 h. 55, est arrivé à l'Élysée M. Antoine Borrel.

Puis, à 10 h. 10, le sénateur Hervey, président de la Gauche Démocratique du Sénat.

Enfin, à 10 h. 20, M. Flaminin est arrivé au Palais de la Présidence.

La crise ministérielle

Les entretiens de M. Doumergue

Après s'être entretenu dans la matinée avec MM. Briand, Herriot et de Selves, le Président de la République a conversé lundi après-midi tour à tour avec :

M. Millies-Lacroix, président de la Commission sénatoriale des finances ;

M. Malvy, président de la Commission des Finances de la Chambre ;

MM. Chéron et Lamoureux, rapporteurs généraux du budget au Sénat et à la Chambre ;

MM. Maurice Sarraut, Bienvenu-Martin, Cazals, Raoul Péret, etc.

Interrogés à leur sortie de l'Élysée ils se sont tous refusés obstinément à faire la moindre déclaration.

Les délibérations des groupes

Tandis que le Président de la République poursuivait ses consultations, la plupart des groupes du Parlement se sont réunis pour examiner la situation.

Chez les radicaux socialistes

Les radicaux-socialistes de la Chambre et du Sénat ont tenu deux réunions, l'une le matin, l'autre l'après-midi.

M. Emile Borel préconisa le rétablissement de l'unité de vote du parti.

M. Margaine demanda qu'on se mit d'accord sur un programme commun.

M. Franklin-Bouillon intervint et déclara que la politique du Cartel s'était montrée impuissante pour deux raisons : son abandon par les socialistes et le détachement de la gauche radicale.

Cette politique ayant échoué, dit-il, il faut tenter maintenant une politique de concentration républicaine. Les 221 voix qui se sont prononcées en faveur du cabinet Briand serviront de noyau à cette majorité, à laquelle se rallieront les abstentionnistes et quelques autres républicains décidés à faire une politique nationale. C'est sur une majorité de cet ordre que le gouvernement de demain devra s'appuyer. Mais cette politique n'est possible qu'à condition que le parti radical-socialiste en prenne l'initiative, qu'il se mette à la tête du mouvement et ne se contente plus de suivre les directives des autres groupes.

M. Hulin combattit cette thèse que soutint vigoureusement M. Berthod, puis M. Julien Durand.

Finalement l'ordre du jour suivant fut adopté :

« Le groupe s'engage à ne soutenir qu'un gouvernement fermement attaché à la politique extérieure approuvée par le pays le 11 mai et brillamment mise en œuvre par MM. Herriot, Painlevé et Briand. »

A la reprise, M. Boutat intervint et déclara qu'il estimait qu'il fallait en finir avec la politique équivoque et éviter désormais les erreurs passées notamment les déceptions venues du côté socialiste.

Pour M. Margaine, le parti doit avant tout rester lui-même et définir sa politique.

Après diverses interventions, on décida de renvoyer à une prochaine réunion le vote d'un ordre du jour.

Chez les républicains socialistes

Les sénateurs et députés appartenant au parti républicain socialiste ont adopté la motion suivante :

« Le groupe parlementaire et le bureau du parti républicain socialiste rappellent leurs précédentes déclarations ;

Constatent que sans la discipline des groupes de gauche aucune politique républicaine n'est possible, aucun problème ne peut être résolu ;

Donnent mandat à leurs délégués de provoquer une réunion plénière des groupes qui composent le Cartel des gauches. »

Chez les républicains de gauche

De son côté, le groupe des républicains de gauche a adopté la motion suivante :

« Le groupe des républicains de gauche, considérant que l'intérêt supérieur de la France et de la République commande une politique dégagée de toute emprise révolutionnaire. Affirme une fois de plus la volonté d'accorder sa confiance à tout gouvernement qui se consacrerait par l'union des républicains, avec la décision et l'énergie réclamées par les circonstances, au redressement financier indispensable, à la restauration du crédit et à la paix sociale. »

Chez les socialistes S. F. I. O.

Les socialistes S. F. I. O. n'ont point tenu de réunion lundi.

Le groupe est convoqué pour mardi après-midi.

LES CHANGES

Une légère détente

A 10 heures 40, à la Bourse de Paris, on cotait :

Livre : 133,70.
Dollar : 27,51.

AVIS

De nombreuses personnes nous remercient pour l'excellente recette que nous avons publiée, celle qui consiste à faire soi-même, pour 3 fr. 50, un litre d'excellent vin fortifiant, en versant un flacon de Quintonine dans un litre de vin de table.

Pharmacie Orliac à Cahors.

A VENDRE

POUR CAUSE DE DOUBLE EMPLOI

Une Machine à écrire

« UNDERWOOD » portative
N° 162.003 — Type Pica

Complètement neuve. — Modèle actuel AVEC REMISE SUR LE PRIX DU CATALOGUE.

S'adresser au Bureau du Journal

FOUDRES chène toutes contenances

CUVES et tous genres fûtaille
POMMES A VIN JAVA
PRESSEURS GARIN

Seuls Dépositaires de ces marques pour la Région

MATÉRIEL VINICOLE

MM. LAMOURE & ROBERT, à PRAYSSAC (Lot)

REPRÉSENTANTS *visitant Cultivateurs* demandés par M. Gros gains, situation d'avenir, François-Joseph. TARASCON-SUR-RHÔNE.

Si vous voulez avoir de bonnes

POMMES DE TERRE DE SEMENCE

Harly rose (Institut Beauvais) à des prix modérés, adressez-vous à M. THIBAUT, 23, rue St-Georges, CAHORS

Très bonne lingère

demande à aller en journée

S'adresser n° 32, Boulevard Gambetta

LA PHOSPHODE GARNAL

Médication iodotannique phosphatée Remplace l'huile de Foie de Morue

Prix du Flacon : 12 francs

UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDUEUR UNIQUE

En vente dans toutes les Pharmacies

A nos Abonnés

Nous prions nos abonnés dont l'abonnement est terminé, de bien vouloir nous en faire parvenir le montant.

Nous ne saurions trop leur recommander d'utiliser le chèque postal qui réduit leurs frais d'envoi à 25 centimes.

Il leur suffit de demander à la poste ou à leur facteur un mandat rose et de compléter ainsi la formule imprimée. Bureau de chèques postaux : Toulouse 5392 M. Coislaud.

Chronique des Théâtres

Marcel Lévesque (Cocatin) en personne, au Théâtre Municipal, dans Une Petite Main qui se place, comédie en 3 actes, de Sacha Guitry.

C'est définitivement le samedi 13 mars que Marcel Lévesque donnera cette soirée de gala. La venue de Cocatin en chair et en os, suscite un grand mouvement de curiosité, tant parmi les amateurs de cinéma qui parmi les amateurs de théâtre, qui connaissent déjà, avant même qu'il se soit rendu célèbre à l'écran, dans le monde entier, la renommée éblouissante de ce grand comédien comme premier interprète des théâtres de l'Athènes et du comique des États de Paris, où il avait créé d'autres succès remarquables : « L'Entrée du Miracle », « Triplepatte », « Le fantôme du Miracle », « Triplepatte », « Les Poussiés ». Sa fantaisie fine et légère et sa puissance comique si personnelle le rendent peut-être plus irrésistible encore au théâtre qu'au cinéma.

C'est ce dont viendront se convaincre tous ceux qui l'ont vu dans « Judex », « Les Vampires », « La Dame de chez Maxim's », « Le Dindon ».

Ce sera une soirée de saine gaieté. Pour la location s'adresser comme d'usage.

Marcel Lévesque paraîtra dans le chef-d'œuvre comique de célèbre auteur Sacha Guitry : « Une Petite Main qui se place ».

Arrondissement de Cahors

St-Denis-Catus

Nécrologie. — Nous avons appris avec regret la mort de Mme Durand, décédée à l'âge de 88 ans, après deux jours de maladie.

Ses obsèques ont eu lieu vendredi matin, au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis.

Nous adressons à toute la famille en deuil nos sincères condoléances.

Arrondissement de Cahors

St-Denis-Catus

On nous écrit :

Après le scrutin. — Les élections de dimanche ont été relativement calmes dans tout le canton ; quelques timides manifestations ont bien eu lieu dès que le résultat officiel a été connu, et même quelques « Internationales » furent bien littéralement « estropiées » par un orchestre de maic-trème des moins harmonieux, mais on n'a pas assisté à un triomphe grandiose.

C'est que le député socialiste Calmon n'a obtenu que 31 voix de majorité, ce qui n'est pas brillant, pour un député. Son concurrent, a gagné des voix dans presque toutes les communes, au scrutin de ballottage. Les 9 premières communes dont les résultats furent connus, lui donnaient une majorité de 39 voix. Mais la commune de Gourjouac a tout bouleversé ; on ne s'explique guère que M. Soulié n'ait obtenu que 10 voix dans cette commune, alors qu'il en avait obtenu 15 au premier tour, et que, inévitablement, quelques voix supplémentaires auraient dû se porter sur son nom, du fait du désistement de M. le Dr Goutenberg, lequel avait obtenu 38 suffrages, il y a là une énigme que nous livrons à la sagacité des cœdipes de la région...

Arrondissement de Cahors

St-Denis-Catus

Nécrologie. — Dimanche, à 16 heures, ont eu lieu les obsèques purement civiles de notre regretté instituteur, M. Bousquet, décédé à l'âge de 50 ans, des suites d'une implacable maladie qui le minait depuis longtemps.

Au cimetière, des discours furent prononcés par M. Doumerg, inspecteur primaire ; M. Mirabel, au nom de l'Amicale, et M. Mohlé, au nom de la Loge maçonnique.

Nous prions Mme veuve Bousquet, M. Bousquet père, les fils du défunt et toute la famille en deuil d'agréer nos sincères condoléances.

Arrondissement de Cahors

Albas

Biens de l'Etat. — Dimanche 7 mars, à trois heures de l'après-midi, sous la présidence de M. le Maire et en présence de l'Agent-Voyer cantonal et du Receveur de l'Enregistrement, a eu lieu, à la mairie d'Albas, l'adjudication de la maison éclusière sise près de l'Usine hydro-électrique.

M. Girard, instituteur à Issendouls, originaire d'Albas, a été déclaré adjudicataire, au prix de 8.550 fr., tous frais en sus.

Nécrologie. — Dans l'après-midi de dimanche, a eu lieu l'enterrement du tout jeune Yvon Roux, âgé de 22 mois, du village de Bouysset.

Nos sympathiques condoléances à Mme et à M. Roux, dans ce malheur, arrivé si prématurément. C'est en l'espace de trois jours qu'une mort foudroyante a apporté la désolation dans cette estimable famille.

Arrondissement de Cahors

Puy-l'Évêque

Football. — Dimanche, notre onze de l'U. S. P. recevait, en match revanche, l'équipe correspondante de l'Union Sportive Salignacoise.

Nos jeunes soccers, dont la réputation s'est affirmée au cours de cette deuxième saison, firent de cette partie amicale un jeu de passe temps et c'est par 10 buts à 0, qu'ils terminèrent la deuxième mi-temps.

Salignac cependant possédait une équipe formée d'excellents éléments, auxquels il manque seulement la science du jeu et l'entraînement.

Arrondissement de Cahors

Duravel

Obsèques. — Samedi, à 10 heures ont eu lieu les obsèques de Mme Laval décédée dans la nuit de jeudi à vendredi, des suites de congestion pulmonaire.

La défunte, veuve de juge de paix était la mère de Mme veuve Clerc, receveuse des P. T. M. de notre cité, et de Mme veuve Castagné résidant ensemble.

Un autre deuil avait déjà frappé ces dames il y a trois mois, dans la personne du Dr Gélis, de Cahors, leur neveu et cousin.

Nous leur adressons, au nom de la population, nos condoléances émuees.

Accident.

Mardi 2 courant, le fils Percey, propriétaire au bourg de Duravel, s'était rendu avec sa mère à Belmont, visiter des parents. Au cours de cette visite, on voulut monter à celui-ci une machine à battre, marchant à bras, et la faire fonctionner en sa présence.

Ayant posé, par mégarde, sa main droite trop près de l'engrenage qu'un de ses cousins actionnait à ce moment, Percey eût le pouce prit et complètement écrasé.

Conduit à Puy-l'Évêque immédiatement, pour être piqué au sérum antitétanique, il dut être dirigé sur Cahors jeudi matin, pour y subir l'amputation dudit pouce, opération pratiquée samedi matin, par le Dr chirurgien Rougier.

Nous faisons des vœux de prompt guérison pour la victime de ce déplorable accident.

Soturac

Pour un nouveau train. — Les habitants des communes de la basse vallée du Lot se plaignent avec juste raison du trop grand battement qui existe entre les deux premiers trains qui vont de Cahors à Libos.

Le premier passe en gare de Soturac à 7 h. 35, le deuxième à 16 h. 30. C'est vraiment trop peu. On pourrait, si nous semble, contenter, le 1^{er} juin prochain, sans trop de frais, ni de dérangements, les personnes qui ont besoin de se rendre à Fumel ou qui désireraient avoir à Libos la correspondance à 12 h. 20 sur Agen ou à 14 heures sur Périgueux en ajoutant un wagon de voyageurs au train de marchandises qui passe à 14 heures en gare de Soturac.

Qu'il y ait entente entre les diverses municipalités des communes intéressées, qu'elles s'adressent à M. de Monzie, ministre des Travaux publics, pour soutenir leur demande auprès de la Compagnie d'Orléans, et elles obtiendront très probablement satisfaction comme elles l'ont obtenue pour le rétablissement du train de 15 heures sur Cahors.

Medaille militaire.

M. Louis Valaud, l'excellent facteur des postes de Soturac, est décoré de la médaille militaire.

M. Valaud était déjà titulaire de la brillante citation à l'ordre de l'armée suivante :

« Soldat dévoué et courageux. Blessé grièvement, le 28 août 1914, au combat de la Besace. »

Félicitations.

Arrondissement de Figeac

Figeac

A la correctionnelle. — Un automobiliste, Louis-Fernand Gérard, de Gluges, canton de Martel, poursuivi à la requête de l'Administration des Contributions Indirectes, pour défaut de permis de circulation est condamné par défaut à 50 francs d'amende, à la confiscation de la voiture ou au paiement de sa valeur, au quintuple droit et aux doubles décimes de ce quintuple droit.

L'Instruction. — Un négociant de Biars s'étant abouché avec un soldat d'infanterie nommé Paul Véro, à l'effet de vendre son fonds de commerce, lui versa d'avance une provision pour démarches et frais de publicité. Le courtier après avoir empêché les fonds ne donna plus signe de vie. Sur la plainte portée par le négociant, une information fut ouverte et le voleur qui avait changé de nom a pu être arrêté à Paris, dans un café. Amené sous bonne escorte, il a été écroué à la maison d'arrêt et a ensuite subi un interrogatoire en présence de son avocat, M^e de Valon.

Arrondissement de Figeac

Bagnac

Foire. — Notre foire favorisée cette fois par le beau temps, a été très importante. Tous les champs de foire étaient remplis et il s'est fait de très nombreuses transactions aux cours ordinaires.

Gros bœufs de travail, de 6.500 à 7.500 fr. ; bœufs d'attelage, moins gros de 5.500 à 7.000 fr. ; bouvillons, de 3.500 à 5.000 fr. ; bouvillons, de 2.000 à 4.000 fr., le tout la paire ; vaches, de 4.000 à 6.000 fr., la paire ; vœux de boucherie, de 6 fr. 75 à 7 fr. 50 le kilo ; pores gras, tous vendus de 260 à 270 fr. les 50 kilos ; porcelets, de 160 à 300 fr., la paire, selon âge et qualité ; moutons, de 160 à 220 fr., pièce, selon qualité et grosseur ; brebis avec un agneau, de 300 à 320 fr.

Au marché : Poulets, de 5 fr. 50 à 6 fr. ; poules, de 4 fr. 50 à 5 fr. ; lapins, 3 fr. ; beurre, 7 fr. 50, le tout le demi-kilo ; œufs, 4 fr. 75 la douzaine.

Pigeons, de 5 à 6 fr. la paire ; pommes à dessert, de 1 fr. 20 à 1 fr. 50 la douzaine ; choux fleurs, de 3 fr. à 3 fr. 50 pièce ; jardinage, prix ordinaire.

Arrondissement de Figeac

Felzens

Subvention. — MM. Boutat, Député et Loubet, Sénateur-Questeur, viennent de recevoir de M. le Ministre de l'Agriculture, la lettre suivante que nous sommes heureux de publier :

« Vous avez appelé mon attention sur la demande de subvention présentée par un groupe de propriétaires de la commune de Felzens en vue de l'exécution d'un projet de construction de la 2^e partie du chemin rural de Poux à Laromiguière.

« Je suis heureux de vous faire savoir que j'ai décidé d'allouer aux propriétaires intéressés une subvention payable dans la limite des disponibilités budgétaires, s'élevant au 1/3 des dépenses qui seront réellement faites, le maximum de cette subvention étant fixé à 5.100 francs.

« Veuillez agréer, etc... »

Le Ministre de l'Agriculture, Jean DURAND.

Arrondissement de Figeac

Lacapelle-Marival

Avis d'adjudication. — Le Maire de Lacapelle-Marival, chevalier de la Légion d'honneur, a l'honneur d'informer les intéressés qu'une adjudication sous pli cacheté aura lieu à la Mairie de Lacapelle, le 21 mars, à 3 heures de l'après-midi, pour la construction, à Gibrat, d'un abri-voies pour la voie conduite d'eau d'environ 800 mètres, amenant le trop-plein de la source du Bois-Borlet. Les plans dressés par les soins du génie rural sont déposés à la Mairie.

Les intéressés pourront les consulter tous les jours, de 8 heures à midi.

Football. — Voici le résultat de nos matches amicaux :

La première rencontre eut lieu avec Livernon, le 26 décembre. Livernon bat sur son terrain Lacapelle, par 2 buts à zéro.

La revanche eut lieu le 27 décembre, sur le terrain de Lacapelle. Après une chaude partie, Lacapelle bat Livernon par 4 buts à zéro.

Dimanche 30 janvier, c'est Ste-Colombe qui rencontre Lacapelle sur le terrain de Pompéry. La partie se termina par 2 buts à 0, à l'avantage de Lacapelle. Le 24 janvier, les deux équipes font match nul sur le terrain de Ste-Colombe.

Dimanche 28 février, nous avons rencontré l'équipe de Cardillac sur notre terrain. Lacapelle marque 3 buts, Cardillac 0.

Enfin, dimanche dernier, l'Avvenir Olympique, de Lacapelle-Marival a battu, sur son terrain, la Colombe Olympique, de Ste-Colombe, par 3 buts à zéro.

Arrondissement de Figeac

Livernon

Foire. — Notre foire de mars favorisée par un beau soleil, a été très importante. Voici les principaux cours : Bœufs de travail, de 5.000 à 6.500 fr. ; bouvillons, de 3.000 à 4.000 fr. ; vaches, de 5.000 à 5.500 fr., le tout la paire ; vœux, 7 fr. 50 le kilo ; brebis avec un agneau, de 220 à 250 fr. ; antenaises, de 150 à 170 fr. ; petits cochons, de 180 à 200 fr.

Ble, 110 fr. ; avoine, 50 fr. ; luzerne, 50 fr. ; foin, 40 fr., le tout l'hectolitre.

Œufs, 4 fr. la douzaine ; volaille, 4 fr. 50 le demi kilo.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Etat civil du mois de février 1926.

— Naissances : Alphonse Saunet à Tartas ; Camille Aussel à Fourquet ; Jacqueline Delpech, av. Cavaignac ; Emile Pébeyre, à Salvat.

Mariages : Pierre Lonzi, négociant 26 ans, à Périgueux et Marie-Joséphine Puybarel, s. p., 25 ans, à Gourdon ; Elié Dajeau, télégraphiste, 25 ans, à Cahors et Emile Bergognoux, s. p., 19 ans, à Gourdon ; René Carrade, employé de commerce, 24 ans, à Castres et Marie Guiraud, s. p., 32 ans à Gourdon.

Décès : Jean-Marie Bonnemaison, négociant, 65 ans, avenue Gambetta ; Eugénie Brette, s. p., 47 ans, place de l'Hôpital ; Jean Marsis, cultivateur, 74 ans, place de l'Hôpital.

Trouvailles. — M. Calès Gabriel, cultivateur à Proutilhac, a trouvé sur la voie publique une montre qu'il a déposée au bureau de police, où on peut la réclamer.

Delpech Emmanuel, conducteur de l'autobus Gourdon-Souillac a trouvé un paquet de toiles.

Le réclamer au bureau de police.

Accident. — Le jeune Deviers des Vitarelles près Léobard, se rendait aux champs monté sur sa bicyclette, à laquelle il avait attaché un hoyau. Dans le parcours, l'outil se détacha et blessa le jeune homme assez gravement à la jambe.

M. le Dr Coulon appelé aussitôt lui donna les soins que comportait son état.

Hypothèques. — Mlle Chapon, employée au bureau de Gourdon vient d'être nommée à Châteauhin. Nos félicitations.

Angiars-Nozac

Foire. — Le lundi 15 mars se tiendra, à Angiars-Nozac, la troisième grande foire d'hiver.

Le succès de ses deux devancières qui a été très grand malgré le mauvais temps laisse prévoir que cette foire sera très importante.

Hailleurs, elle sera primée en ce qui concerne les bœufs et bouvillons.

Les marchands acquéreurs de pores, de moutons, de bœufs, de bouvillons et de travail y trouveront sûrement ce dont ils ont besoin.

Souillac

Etat civil de février. — Naissances : René Verdou, route nationale ; André Mas, rue de Lougour ; Etienne Duclaud, route nationale ; Antoinette Sage, route nationale.

Mariages : Anatole Rochais et Mathilde Duclaud.

Décès : Jean Sembel, 79 ans, route de Cimetière ; Etienne Mauret, 75 ans, place de l'Église ; Roger Darche, 6 ans, à Timboulon ; Pierre Vieillessezes, 69 ans, aux Cuisines ; Jeanne Delvert, 83 ans, rue des Oules ; Marie Coste, 46 ans, rue Gambetta.

Etat civil de février.

Naissances : Alphonse Saunet à Tartas ; Camille Aussel à Fourquet ; Jacqueline Delpech, av. Cavaignac ; Emile Pébeyre, à Salvat.

Mariages : Pierre Lonzi, négociant 26 ans, à Périgueux et Marie-Joséphine Puybarel, s. p., 25 ans, à Gourdon ; Elié Dajeau, télégraphiste, 25 ans, à Cahors et Emile Bergognoux, s. p., 19 ans, à Gourdon ; René Carrade, employé de commerce, 24 ans, à Castres et Marie Guiraud, s. p., 32 ans à Gourdon.

Décès : Jean-Marie Bonnemaison, négociant, 65 ans, avenue Gambetta ; Eugénie Brette, s. p., 47 ans, place de l'Hôpital ; Jean Marsis, cultivateur, 74 ans, place de l'Hôpital.

Arrondissement de Gourdon

Monsieur Jules-Joseph PLAYOUS

Médaille de 1870
Officier du Mérite agricole
Officier de l'Ordre du Cambodge

décédé à Paris, 3, rue de Rivoli, le 6 mars 1926, et vous prie d'assister aux obsèques qui auront lieu, jeudi 11 mars, à 9 h. 14, en l'Église Cathédrale.

Réunion à la Gare.

Arrondissement de Gourdon

Monsieur Jules-Joseph PLAYOUS

Médaille de 1870
Officier du Mérite agricole
Officier de l'Ordre du Cambodge

décédé à Paris, 3, rue de Rivoli, le 6 mars 1926, et vous prie d'assister aux obsèques qui auront lieu, jeudi 11 mars, à 9 h. 14, en l'Église Cathédrale.

Réunion à la Gare.

Arrondissement de Gourdon

Monsieur Jules-Joseph PLAYOUS

Médaille de 1870
Officier du Mérite agricole
Officier de l'Ordre du Cambodge

décédé à Paris, 3, rue de Rivoli, le 6 mars 1926, et vous prie d'assister aux obsèques qui auront lieu, jeudi 11 mars, à 9 h. 14, en l'Église Cathédrale.

Réunion à la Gare.

Arrondissement de Gourdon

Monsieur Jules-Joseph PLAYOUS

Médaille de 1870
Officier du Mérite agricole
Officier de l'Ordre du Cambodge

décédé à Paris, 3, rue de Rivoli, le 6 mars 1926, et vous prie d'assister aux obsèques qui auront lieu, jeudi 11 mars, à 9 h. 14, en l'Église Cathédrale.

Réunion à la Gare.

Arrondissement de Gourdon

Monsieur Jules-Joseph PLAYOUS

Médaille de 1870
Officier du Mérite agricole
Officier de l'Ordre du Cambodge

décédé à Paris, 3, rue de Rivoli, le 6 mars 1926, et vous prie d'assister aux obsèques qui auront lieu, jeudi 11 mars, à 9 h. 14, en l'Église Cathédrale.

Réunion à la Gare.

Arrondissement de Gourdon

Monsieur Jules-Joseph PLAYOUS

Médaille de 1870
Officier du Mérite agricole
Officier de l'Ordre du Cambodge

décédé à Paris, 3, rue de Rivoli, le 6 mars 1926, et vous prie d'assister aux obsèques qui auront lieu, jeudi 11 mars, à 9 h. 14, en l'Église Cathédrale.

Réunion à la Gare.

Arrondissement de Gourdon

Monsieur Jules-Joseph PLAYOUS

Médaille de 1870
Officier du Mérite agricole
Officier de l'Ordre du Cambodge

décédé à Paris, 3, rue de Rivoli, le 6 mars 1926, et vous prie d'assister aux obsèques qui auront lieu, jeudi 11 mars, à 9 h. 14, en l'Église Cathédrale.

Réunion à la Gare.

Arrondissement de Gourdon

Monsieur Jules-Joseph PLAYOUS

Médaille de 1870
Officier du Mérite agricole
Officier de l'Ordre du Cambodge

décédé à Paris, 3, rue de Rivoli, le 6 mars 1926, et vous prie d'assister aux obsèques qui auront lieu, jeudi 11 mars, à 9 h. 14, en l'Église Cathédrale.

Réunion à la Gare.

Arrondissement de Gourdon

Monsieur Jules-Joseph PLAYOUS

Médaille de 1870
Officier du Mérite agricole
Officier de l'Ordre du Cambodge

décédé à Paris, 3, rue de Rivoli, le 6 mars 1926, et vous prie d'assister aux obsèques qui auront lieu, jeudi 11 mars, à 9 h. 14, en l'Église Cathédrale.

Réunion à la Gare.

Arrondissement de Gourdon

Monsieur Jules-Joseph PLAYOUS

Médaille de 1870
Officier du Mérite agricole
Officier de l'Ordre du Cambodge

décédé à Paris, 3, rue de Rivoli, le 6 mars 1926, et vous prie d'assister aux obsèques qui auront lieu, jeudi 11 mars, à 9 h. 14, en l'Église Cathédrale.

Réunion à la Gare.

Arrondissement de Gourdon

Monsieur Jules-Joseph PLAYOUS

Médaille de 1870
Officier du Mérite agricole
Officier de l'Ordre du Cambodge

décédé à Paris, 3, rue de Rivoli, le 6 mars 1926, et vous prie d'assister aux obsèques qui auront lieu, jeudi 11 mars, à 9 h. 14, en l'Église Cathédrale.

Réunion à la Gare.

Arrondissement de Gourdon

Monsieur Jules-Joseph PLAYOUS

Médaille de 1870
Officier du Mérite agricole
Officier de l'Ordre du Cambodge

décédé à Paris, 3, rue de Rivoli, le 6 mars 1926, et vous prie d'assister aux obsèques qui auront lieu, jeudi 11 mars, à 9 h. 14, en l'Église Cathédrale.

Réunion à la Gare.

Arrondissement de Gourdon

Monsieur Jules-Joseph PLAYOUS

Médaille de 1870
Officier du Mérite agricole
Officier de l'Ordre du Cambodge

décédé à Paris, 3, rue de Rivoli, le 6 mars 1926, et vous prie d'assister aux obsèques qui auront lieu, jeudi 11 mars, à 9 h. 14, en l'Église Cathédrale.

Réunion à la Gare.

Arrondissement de Gourdon

Monsieur Jules-Joseph PLAYOUS

Médaille de 1870
Officier du Mérite agricole
Officier de l'Ordre du Cambodge

décédé à Paris, 3, rue de Rivoli, le 6 mars 1926, et vous prie d'assister aux obsèques qui auront lieu, jeudi 11 mars, à 9 h. 14, en l'Église Cathédrale.

Réunion à la Gare.

Arrondissement de Gourdon

Monsieur Jules-Joseph PLAYOUS

Médaille de 1870
Officier du Mérite agricole
Officier de l'Ordre du Cambodge

décédé à Paris, 3, rue de Rivoli, le 6 mars 1926, et vous prie d'assister aux obsèques qui auront lieu, jeudi 11 mars, à 9 h. 14, en l'Église Cathédrale.

Réunion à la Gare.

Arrondissement de Gourdon

Monsieur Jules-Joseph PLAYOUS

Médaille de 1870
Officier du Mérite agricole
Officier de l'Ordre du Cambodge

décédé à Paris, 3, rue de Rivoli, le 6 mars 1926, et vous prie d'assister aux obsèques qui auront lieu, jeudi 11 mars, à 9 h. 14, en l'Église Cathédrale.

Réunion à la Gare.

Arrondissement de Gourdon

Monsieur Jules-Joseph PLAYOUS

Médaille de 1870
Officier du Mérite agricole
Officier de l'Ordre du Cambodge

décédé à

Bourse de Paris

Cours comparatifs de la Semaine

Table with columns for 'Dernier revenu', 'Cours du 27 fév.', and 'Cours du 6 mars'. Includes sections for 'Fonds d'Etat', 'Crédit National', 'Crédit Foncier', and 'Ville de Paris'.

Bibliographie

Viennent de paraître :

Raymond REY, Professeur de l'Université, Docteur ès lettres. La Cathédrale de Cahors et les origines de l'architecture à coupoles d'Aquitaine. Les Vieilles Eglises Fortifiées du Midi de la France. Henri LAURENS, Editeur, PARIS.

LA MODE PRATIQUE read la vie moins chère en vous donnant le moyen de faire à la maison tous vos vêtements, prolonger leur durée, exécuter vous-même les petites réparations du home, etc. Mode Pratique vous travaillerez sans rien gâcher, vous économiserez du temps et de l'argent.

LAROUSSE MENSUEL Sommaire du N° 229 (Mars 1926). Alexandra, par M. L. Vergenne. Apponyi, par M. Léon Abensour. Belote, par M. G. Delplanque.

IMPRIMERIE A. COUESLANT

(Personnel intéressé)

CAHORS (Lot)

INSTALLATION MODERNE

ATELIER PRINCIPAL :

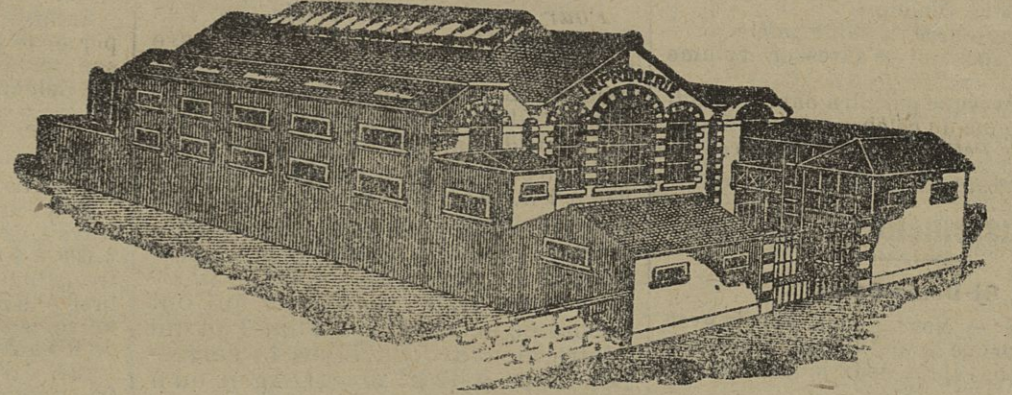
1, Rue des Capucins

ANNEXE :

4, Rue Frédéric-Suisse

21 PRESSES

LIVRAISON RAPIDE PRIX MODÉRÉS



LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE DE FOIE DE MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

POUR LA GUÉRISON DES :

Enfants faibles, Personnes délicates, Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles. MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants. MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.

ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique. NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

PRIX DU FLACON : 12 francs

LA PHOSPHIODE GARNAL ET LE CORPS MÉDICAL

Le D^r ORTEL, Ancien Externe des Hôpitaux de Paris, Docteur en Médecine de la Faculté de Paris, écrit :

Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la PHOSPHIODE GARNAL. C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os. C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches.

LABORATOIRE DE LA PHOSPHIODE GARNAL, 97, Boulevard Gambetta, CAHORS

Feuilleton du Journal du Lot 40

LA SŒUR DE LAIT

PAR

André THEURIET de l'Académie Française

TROISIÈME PARTIE

III

Assis côte à côte sur le lit de bruyères craquantes, ils restèrent un moment taciturnes et comme étonnés de se trouver si étroitement rapprochés au milieu de cette solitude.

rons ? Eh bien ! voici la hutte, nous y voici ensemble, et je puis vous y dire le mot qui depuis des semaines me brûle les lèvres... Je vous aime, Liline ; je n'ai qu'un désir : être à vous, vous sentir à moi pour toujours, et vous serrer passionnément sur mon cœur !

voix cajoleuse, Vitaline se réveilla de son antécédemment. Un éclair de raison lui traversa le cerveau. Elle eut conscience de sa chute et de la façon dont le jeune Louëssart avait abusé de sa faiblesse.

IV Au milieu des travaux champêtres ou forestiers — fenaissios, récoltes de fraises et de framboises sauvages, moissons, battages en granges — les beaux jours de l'été avaient rapidement passé sur l'Argonne ; en septembre, les vendanges et le ramassage des faines avaient encore un moment égayé le village et les bois ; puis les rafales pluvieuses d'octobre étaient accourues, faisant tourbillonner les feuilles roussies, grossissant la voix des ruisseaux changés en torrents.

toits voisins envoyait à travers les vitraux de l'abside un reste de clarté dont la pâleur mourante luttait avec les scintillements de la lampe allumée dans le transept par le sacristain.

tère sacerdotal, l'avait soutenu de sa dextre, et envoyé en cet humble village, où ses jours coulaient pleins et paisibles...

(A suivre)